

UNIVERSITÉ(S)

« À CEUX QUI NOUS AIMENT »

AU TERME APPROCHANT DE DOUZE ANNÉES DE RECTORAT, ARTHUR BODSON ÉVOQUE LES DOSSIERS QUI ATTENDENT SON SUCCESSEUR.

Propos recueillis par Pascal Durand

Deux fois réélu, le professeur Arthur Bodson est entré dans la dernière année de son rectorat. Douze ans, cela compte dans la vie d'un homme et d'une institution. Liège Université a rencontré le premier, témoin et acteur privilégié, pour évoquer les grands défis que la seconde doit relever. En cinq points, plus un post-scriptum. Leitmotiv : l'université sera européenne et il faudra lui en donner les moyens ou elle ne sera pas à la hauteur de sa mission.

Liège Université : *Laissant à d'autres, comme il convient et comme vous le souhaitez, le soin*

d'établir le bilan de votre rectorat, pourriez-vous, Monsieur le Recteur, rappeler quels sont, de votre point de vue, les atouts d'une université comme la nôtre et les objectifs qu'elle doit poursuivre ?

Arthur Bodson : Je voudrais commencer par vous répondre en vous faisant part d'une observation : en ces temps troublés, où beaucoup doutent de toutes les institutions, les universités disposent aux yeux

du public en général, et aussi aux yeux de ceux qui nous gouvernent, d'un important capital de confiance. Ceux qui apprécient les universitaires sont nombreux, notamment parmi les hommes politiques

ou les acteurs du monde économique, et ils ne les estiment pas seulement pour leurs talents d'enseignants ou de chercheurs, ils les tiennent aussi pour d'excellents experts, auxquels ils n'hésitent d'ailleurs pas à recourir. Les universités ne doivent absolument pas dilapider ce capital de confiance en se lançant dans de faux débats ou en se faisant une concurrence stérile, elles doivent s'imposer le plus grand sérieux, avoir le courage de tenir toujours le langage de la vérité, même lorsqu'elle est difficile à entendre. Les universitaires doivent se garder de toute complaisance envers eux-mêmes, comme ils doivent s'interdire de parler la langue de bois, et éviter de se targuer de fausses réussites. J'ajouterais même volontiers qu'il est presque nécessaire qu'ils cultivent une certaine grisaille pour n'être pas tentés de céder aux appels des succès faciles.

REAGENCER L'ESPACE UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE

L.U. : *En tant que président du Conseil des recteurs, quel regard portez-vous sur l'état actuel de l'espace universitaire francophone ?*

A.B. : Un état des lieux n'a de sens que pour préparer des décisions à venir. L'espace universitaire de la Communauté française de Belgique s'est construit peu à peu sans aucun plan préalable. Il n'est donc vraiment pas étonnant qu'il manque de cohérence. Neuf institutions, différentes autant par la taille que par le niveau d'aspiration, dirigées par des pouvoirs organisateurs divers, qu'un système de financement au nombre d'étudiants oblige à se livrer une concurrence absurde. Comment aurait-on pu dans ces conditions éviter des lacunes et conjurer les doubles emplois ? Il y a ainsi, - et ce n'est évidemment qu'un exemple parmi bien d'autres -, trois facultés d'agronomie en Belgique francophone; la masse de la population étudiante ne les justifie pas. En revanche, il

n'y a aucun enseignement systématique du monde arabe ou de l'Amérique du Sud. Pourquoi un ensemble aussi hétéroclite et un aussi cruel défaut d'harmonie ? Parce que l'idéologie de chaque institution, différente de celle de la voisine, comme sa position géographique ou son histoire poussent les personnalités qui dirigent ou pèsent sur le destin des universités à travailler séparément sans souci de l'ensemble. Le système de financement semble avoir été conçu pour les dresser les uns contre les autres et leur faire ignorer les besoins de tous. Il est donc temps de mettre de l'ordre et pour cela de renoncer à un mode de financement délétère. Et qu'on ne vienne pas dire que toute réorganisation ne manquera pas d'avoir pour effet de réduire encore les moyens financiers des universités ! Il faut rejeter cet argument pernicieux, car le financement actuel est, de toute façon, insuffisant et inadapté !

L.U. : *Dans l'hypothèse d'une telle réorganisation, croyez-vous que notre université serait prête à renoncer à l'une ou l'autre section ou institut parce que d'autres institutions en couvriraient bien, voire mieux, le domaine ?*

A.B. : Pourquoi pas ? Ce qui compte, c'est de fixer le principe et d'adopter une méthode. Il faudrait d'abord relever et soigneusement ce qu'on enseigne dans d'autres pays et qui n'est pas enseigné dans notre communauté, pour pouvoir se répartir les tâches qui doivent être assumées. Il faut ensuite repérer les filières manifestement peu fréquentées, pour pouvoir les réunir et ainsi leur permettre de disposer d'une quantité d'étudiants suffisante pour pouvoir fonctionner efficacement et atteindre un bon niveau. Il faut enfin mettre au point un système cohérent de troisième cycle et de formation continue. Sur ce dernier point, en particulier, les universités pourraient, sans rivalité malsaine, combler un vide criant.



Arthur Bodson a présidé cette année sa douzième et dernière rentrée académique. Intitulé *Armatibus, "à ceux qui nous aiment"*, son discours insista sur toutes les bonnes raisons d'aimer l'Ulg... dont la principale est évoquée dans l'interview qu'il nous a accordée : « Il régit dans notre Université une extraordinaire liberté; c'est ce qui m'y attache, même si je sois que cette médaille a son revers. »

METTRE NOS UNIVERSITÉS AU GABARIT EUROPÉEN

L.U. : *Cette harmonisation et cette fédération des forces que vous appelez n'exigent-elles pas que les universités définissent un véritable projet européen ?*

A.B. : Bien entendu. Toutes les analyses prospectives le montrent et un récent ouvrage de Jean-Yves Carfantan, dont je vous recommande la lecture, y insiste : sans une Europe forte et sans une véritable conviction européenne dans l'esprit des citoyens qui la forment, les États se lanceront, écrit-il, dans une compétition effrénée pour attirer et retenir à n'importe quel prix des entreprises et des emplois. Dans ce contexte, les universités ont un rôle essentiel à jouer. D'abord parce

qu'elles forment ceux qui seront demain les conducteurs et les cadres de l'Europe en train de se construire. Ensuite, parce que cette population étudiante est ou devrait être la plus mobile. Il faut donc absolument réclamer non pas seulement le développement du système Erasmus, mais la libre circulation des étudiants en Europe. Sans barrières. Or celles-ci sont encore trop nombreuses. Cela suppose, en CFB, que notre financement, notre cohésion et notre volonté soient au niveau européen. D'autres États s'y emploient. Prenons-les en exemple.

L.U. : *Ces barrières sont-elles seulement nationales ? On a l'im-*

pression qu'elles passent aussi à l'intérieur des universités. L'université de Liège est au cœur de l'Euregio et l'Euregio fonctionne mal, Alma patine, et qui sait vraiment ce qui se passe sur les campus de Maastricht ou d'Aachen ? Comment faire, selon vous, pour débloquer les choses ? Faut-il seulement des moyens, des impulsions, ou plus fondamentalement une révolution des esprits ?

A.B. : Il faut tout cela à la fois, car les obstacles sont partout. Il y a les complexités administratives, les difficultés de séjour à l'étranger, il y a aussi que les institutions elles-mêmes n'encouragent pas assez leurs étudiants à bouger; et puis il

y a surtout que les premiers à être concernés, les étudiants et leur famille, résistent malheureusement au mouvement. Les universités ont le devoir de se faire les apôtres de l'Europe et de convaincre leurs étudiants qu'ils doivent réfléchir dans cette dimension et y adapter leur comportement. Les bourses Erasmus ne sont, à cet égard, que des incitants passagers. Il n'y aura d'Europe universitaire que lorsqu'il viendra normalement à l'idée d'un Liégeois de s'interroger sur la question de savoir s'il va faire toutes ses études à Bologne ou à Berlin, comme le New-Yorkais trouve naturel de se demander s'il fera ses études à Berkeley, à Harvard ou à Columbia.

L.U. : *Est-ce que cela ne supposerait pas également une plus grande circulation des formateurs et un élargissement de leur sphère de recrutement ?*

A.B. : Assurément. Il faut élargir le recrutement des professeurs à l'échelle de l'Europe. Les universités qui émergeront sont celles qui recruteront dans toute l'Europe. C'est vrai surtout pour les professeurs des deuxième et troisième cycles. Pour y parvenir, il faudra des initiatives collectives. Sans impulsion politique, rien ne bougera, ni pour les étudiants, ni pour les professeurs.

* Jean-Yves Carfantan, *L'épreuve de la mondialisation. Pour une ambition européenne*, Paris, Seuil, 1996.

UNIVERSITÉ(S)

REVOLUR LE MODE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

L.U. : Précisément, l'immobilisme que vous déplorez ne vient-il pas, en partie, d'un blocage politique ? Non seulement le financement des universités est insuffisant, mais les pouvoirs publics les enferment dans des débats purement budgétaires, qui limitent leurs marges de manœuvre et de réflexion...

diminuant aussi le nombre, entend faire des économies. Pourtant, à y bien regarder, la tendance est plus générale et plus profonde. Le monde devient plus exigeant: il n'y a plus de place pour la nonchalance ni pour l'indulgence.

A.B. : Je le soulignais en effet, il y a quelques semaines, dans le discours que j'ai fait à la séance de rentrée. Le plus grave problème que les universités vont devoir surmonter est celui de leur financement. Nous n'avons reçu ces dernières années qu'une seule aide substantielle, celle destinée à l'infrastructure. Elle a été un bienfait incontestable et il faut en rendre justice au gouvernement. Il reste cependant que nous sommes évidemment mal financés: tout le monde en convient et d'ailleurs toutes les comparaisons internationales attestent ce mal. Les universités francophones ne pourront atteindre le gabarit européen que si on leur en donne les moyens, c'est-à-dire si le mode de financement est revu.

L.U. : Voulez-vous dire par là que les mesures qui ont été prises doivent être connectées à la fin du rénové et des illusions que ce système éducatif a favorisées ? Mais le paradoxe n'est-il pas que le monde économique devenant lui-même très dur, on risque en réalité de ne pas donner suffisamment d'armes aux étudiants en les bloquant dans leur cursus ?

L.U. : D'autant que les mesures prises dernièrement en matière de nombreux clauses et de triplement vont réduire le nombre des étudiants finançables...

A.B. : Je parlais il y a un instant de la cohérence de notre système universitaire. Nos programmes doivent être révisés, et l'enseignement secondaire, pour sa part, doit aussi revoir la formation qu'il dispense. Les employeurs attendent évidemment des hommes compétents, au fait des techniques qui sont les leurs, mais ils attendent aussi que ces mêmes hommes connaissent le monde, qu'ils maîtrisent les langues, qu'ils soient en prise sur les faits de société. Il faut rebâtir les programmes en les allégeant pour ne privilégier que l'essentiel et pouvoir ainsi faire place à la nouveauté et ouvrir devant les étudiants les voies de la circulation interdisciplinaire. C'est dans cet esprit que j'ai lancé les Ecoles de Charlemagne. Je ne sais pas ce que cela va donner, mais en tout cas le mouvement est en marche : ouvrons les espaces pour ouvrir les esprits.

A.B. : On a rétréci, en effet, les possibilités d'entrer à l'université et chacun sent bien que tout va dans le sens d'un durcissement. Le nombre d'essais possibles diminue, chaque étudiant disposera de moins de temps pour trouver sa voie et y réussir. Le gouvernement, en durcissant la condition des étudiants, et en

FINANCER LA RECHERCHE

L.U. : Le problème de la mise au gabarit européen de nos universités est aussi celui du financement de la recherche...

tière de recherche, choisis de mettre le pied sur l'accélérateur.

A.B. : Et comment ! L'OCDE a fait un inventaire minutieux de toutes les insuffisances : il est accablant. C'est bien pour cela que les recteurs francophones réclament la stabilisation des crédits. Mais on est loin de nous l'accorder, on est même en train de préparer dans les cabinets ministériels des mesures qui nous mettront gravement en difficulté dès 1998. Rien ne montre mieux le repli et la frilosité dans lesquels on nous contraint de vivre que le contraste qui se manifeste à cet égard entre le Nord et le Sud du pays. Longtemps le gouvernement flamand a eu en matière de financement de la recherche une politique parallèle à la nôtre. Mais depuis deux ans, il a pris des initiatives spectaculaires. Trois chiffres. Le premier est le plus impressionnant. En deux ans, alors que l'ensemble des budgets de la recherche fondamentale financée par la Communauté française augmentait, inflation comprise, de 5 %, les Flamands ont fait évoluer les mêmes masses de 45 %. Un même déséquilibre, dont l'estimation est cependant moins sûre, s'observe aussi pour ce qui concerne les Régions: la Wallonie consacre trois milliards et demi à la recherche, quand la Flandre vient de passer de quatre milliards et demi à sept milliards et demi par an. En dix ans, les allocations aux universités ont ainsi chez nous augmenté de 10 % et chez eux de 20 %. Tout le monde voit: les Flamands ont, en ma-

L.U. : Ne vous répondra-t-on pas qu'ils peuvent le faire parce qu'ils ne sont pas dans un espace économique aussi sinistré que le nôtre ?

A.B. : Ce n'est pas faux, mais il faut aussi penser à une autre réalité qui est une autre explication. Elle est à manier avec prudence, car les recteurs se sont rendus très impopulaires en faisant observer que si l'on envisage l'ensemble des dépenses d'enseignement et de recherche, depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'université, on constate que les proportions des dépenses consenties pour chacun des divers niveaux sont très différentes au Nord et au Sud. Les Francophones ont l'enseignement secondaire le plus cher du monde, alors que les Flamands ont respecté de grands équilibres. Nos chercheurs ont néanmoins conservé une grande qualité et leur production scientifique reste, quantitativement et qualitativement, au même niveau que celui qu'atteignent leurs collègues flamands. Mais, hélas, nos chercheurs ne se maintiennent à ce niveau que parce qu'ils sont devenus de véritables virtuoses du système D. Cela ne peut toutefois pas durer toujours : si le gouvernement flamand continue à injecter toujours plus de milliards dans la recherche, l'équilibre actuel entre les deux Régions sera rompu au bénéfice de la Flandre. Cette rupture pourrait être très grave, car elle risque de permettre aux Flamands une réaction dont ils sont coutumiers: ils exigeraient que le partage des ressources

que procurent l'Union européenne et, en Belgique, le gouvernement fédéral, se fasse désormais en prenant pour base les efforts déjà consentis par chaque Région; une clé de ce genre ne manquera pas de les enrichir beaucoup et de nous apparaître plus encore. Il y a là une menace très inquiétante.

L.U. : Comment y échapper ?

A.B. : Nous devons mobiliser toutes nos forces et utiliser tous nos moyens, comme le font les Flamands, pour atteindre la moyenne européenne en matière d'enseignement universitaire et de recherche. Nous devons non seulement nous rendre capables de jouer dans la cour des grands, mais surtout vouloir y jouer. N'ayons pas peur de le dire et ne craignons pas les mots : dans la guerre économique qui s'est engagée, l'Europe ne dispose pas de tant d'armes; parmi celles-ci, la recherche et la formation forment l'une des principales; elle ne peut pas les gaspiller. Les collaborations doivent donc être recherchées loin au-delà de la sphère locale. Il faut se mettre au travail avec l'ensemble de l'Europe et avec les pays qui émergent comme ceux de l'Asie du Sud-Est, qui disposent de certaines ressources, ont des projets, mais manquent encore de compétences que nous pouvons leur apporter. J'ai fait ces derniers mois deux voyages dont j'ai soigneusement choisis les destinations: je suis allé au Brésil et en Indonésie. Les espaces y sont vastes et les perspectives importantes; il ne faut pas manquer de les prospecter.

QUELS DOSSIERS POUR DEMAIN ?

L.U. : Quels sont d'après vous les principaux dossiers qui vont arriver sur la table du prochain recteur ?

Cabinet du Ministre les moyens d'annuler les conséquences de cette diminution sur le financement des universités, mais il ne faut pas se faire d'illusions, il y aura de toute façon des pertes. Je vous l'ai déjà dit : le système de financement a assez duré, il doit changer. Le budget des universités doit être stabilisé pour un certain nombre d'années, afin de leur permettre d'engager une réflexion de fond sur la répartition des tâches que je crois absolument nécessaire. J'y insiste une dernière fois: la stabilisation du financement est indispensable à une concertation sérieuse et efficace, sans laquelle il sera évidemment impossible d'amener les universités francophones au niveau qui doit être le leur. Il y aura bien d'autres problèmes : c'est la vie normale d'une université qui bouge. Je laisse bien des chantiers ouverts. Faisons confiance à la sagesse des futurs responsables.

A.B. : Je le laissais entendre dans ce que je vous disais il y a un instant. La première tâche du prochain recteur sera d'europaniser et de mondialiser son université. Plus prosaïquement, il lui faudra rechercher et obtenir les fonds nécessaires pour achever les constructions en cours ou en projet et se battre avec des budgets très étroits. Le budget 1997 va être bouclé, mais ce n'aura pas été sans difficultés. J'ai beaucoup d'appréhension, je l'avoue, pour le budget de 1998. Car le nombre d'inscriptions se tasse, et les étudiants choisissent des orientations moins longues et moins coûteuses. Il va falloir aussi faire face à la diminution du nombre des étudiants en médecine. Certes, on étudie au

L.U. : Le Conseil des recteurs francophones ne va pas encore assez loin dans le sens de la concertation que vous préconisez ?

A.B. : Il y a quelques années que ce Conseil a été institué et il a sûrement favorisé le rapprochement des universités. Il est arrivé que ses initiatives et ses travaux soient déterminants. C'est lui qui a conçu et rédigé le projet de décret sur la collation des grades académiques; c'est aussi lui qui a fait établir les statistiques les plus sûres. Ce Conseil doit poursuivre son travail en gardant cette direction. C'est ce qui m'a conduit à lui demander de définir une politique commune des universités francophones à l'égard du monde économique. Le rapport sur ce sujet s'achève en ce moment et nous allons le diffuser bientôt. Je suis toujours inspiré par la même conviction qu'il est absolument nécessaire de travailler en commun.

POST-SCRIPTUM : AIMER L'UNIVERSITÉ

L.U. : Vous avez intitulé votre dernier discours de rentrée académique *Amantibus* : "à ceux qui nous aiment". Entre l'université de Liège et vous, cela aura donc été une longue histoire d'amour ?

A.B. : La relation que j'ai eue avec l'Université est celle que m'a donnée et permise mon tempérament. Je suis naturellement porté à l'optimisme, prêt à accueillir ce que m'offre la vie, à dire oui. Au début de ma carrière, j'ai été très heureux d'enseigner le latin et le grec dans un athénée. Lorsqu'on m'a offert de devenir assistant à l'Université, j'ai accepté. Et c'est ainsi que je suis devenu professeur. Lorsque la proposition m'a été faite de travailler aussi dans un cabinet ministériel, j'ai encore accepté, alors cependant que je n'avais guère la fibre militante. Il y a douze ans, comme tous mes collègues, je suis venu voter pour être le recteur et je me suis retrouvé élu. L'Université est donc aussi l'une de ces choses à laquelle je n'ai pas dit non. Je crois beaucoup au rôle scientifique de l'université, mais je tiens aussi à son rôle social et économique. Malgré ses défauts, le milieu universitaire conserve à mes yeux cet attrait d'être l'un des rares où l'humanité intellectuelle demeure un but en soi.

L.U. : Cet objectif d'honnêteté, cet effort de vérité vaut pour toute université digne de ce nom. Mais qu'est-ce qui, selon vous, fait l'identité profonde de la nôtre ?

A.B. : Je peux le dire en un seul mot: la liberté. Il régit dans notre Université une extraordinaire liberté: c'est ce qui m'y attire, même si je sais que cette médaille a son revers. Liberté des idées avec la grande réserve qu'elle entraîne à l'égard de tout débat politique. Liberté d'esprit, conséquence du pluralisme philosophique, même si elle a l'inconvénient de nous empêcher de former des troupes unies. L'Université est un ensemble tiré dans tous les sens qu'il n'est pas facile, croyez-moi, de piloter. Liberté des rapports humains, souvent conviviaux: nous sommes en Wallonie. Cette liberté correspond à celle de mon tempérament, volontiers frondeur. Comme je comprends ceux qui répugnent à habiter un personnage! Depuis le jour où mes collègues m'ont appelé au rectorat, j'ai réussi à ne presque rien changer à mes habitudes et l'Université l'a admis. Elle m'a vraiment bien rendu l'amour que je lui porte.